



Comité Directeur

16 mai 2022



Réunion du : 16 mai 2022 en présentiel et visioconférence

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

Membres Présents :

Mmes MEYNIEL et SALESSE, MM. AUBERT, BELARD, CHEVALIER, DUFOUR, IMBERT, LOUBEYRE, MAGNANT, MAZE, POTEL, RIGAL et SOW.

Excusés : Mme FILLON, MM. COMBE, GAUZINS, PARRO et RAMBAUD.

Assistent à la séance :

Mme LAFARGE, comptable

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, CTD PPF CANTAL

M. MERLE, technicien

M. VANTAL, secrétaire administratif

Evènements

Le Comité Directeur souhaite un prompt rétablissement à Yannick GADEN et remercie toutes les personnes qui ont permis la poursuite de ses missions au sein du District, notamment l'organisation du tournoi du 1^{er} Mai.

Adoption des procès-verbaux

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'adoption des procès-verbaux suivants :

- Procès-verbal du Comité Directeur du 7 mars 2022
- Procès-verbaux des Comités Directeurs réunis par voie électronique des 15 et 29 avril 2022
- Procès-verbal du Bureau du Comité Directeur du 11 avril 2022

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des présents.

Informations du Président

Un compte-rendu du Collège des Présidents de Districts du 30 avril, de la réunion de l'ANPDF (Association Nationale des Présidents de Districts de France) du 23 avril et la réunion des 3 Collèges de Présidents de Ligues, Districts et autres acteurs du football amateur du 7 mai dernier est fait par le Président.

Un bilan définitif, postérieur au 30 avril est réalisé sur le nombre de licences au sein du District. Il ressort un total de 95 licences en moins par rapport à la saison 2019-2020.

Comex :

- Problèmes de violence et incivilités : un courrier du Président de la FFF sera adressé à l'ensemble des clubs
- L'appel d'offre sur les droits TV de la Coupe de France a été déclaré infructueux

Licences :

La Ligue compte 254 882 licenciés à ce jour contre 228 452 l'an dernier soit + 11,57%.

258 000 licenciés avaient été enregistrés lors de la saison 2019-2020.

Contrat d'objectif :

Répartition faite à l'identique des autres saisons soit + 2,55% pour chaque District ce qui correspond à 39 686€ pour le District du Cantal, en attente de la présentation de la nouvelle décomposition par la LFA qui sera évoqué lors de la réunion à la Ligue le 17 mai prochain.

Relevés financiers :

Clubs non en règle avec la trésorerie de la Ligue relevé N°3 :

4 clubs cantaliens se voient retirer 4 points au classement :

GIOU DE MAMOU(D5), FC PLANEZE (D5), ANGLARDS DE ST FLOUR (D5), TALIZAT (D4).

Le relevé N°4 doit être réglé au 31 mai sinon les licences ne seront pas délivrées pour la saison prochaine. Il en va de même pour le relevé N°5 au 20 juillet sous peine de non-engagement d'équipe.

Formation continue de l'ETR et des ETD saison 2022/2023 :

- 2 x 1 jour autour des nouvelles pratiques les 7/09/22 et 17/05/23 : J1 foot en marchant et FUTNET J2 Golf foot et Foot à 5. Financement APDAS, concerne les CTDAP et les salariés
- FUTSAL le 26 janvier 2023 finalisation de la journée 2 qui n'a pas été faite

Relations ligue et districts dans le cadre des actions de l'ETR :

- Mise en place des règles et principes de fonctionnement

Réunion ANPDF NIMES secteur 4 du 23 avril 2022 :

- Révision des statuts susceptibles d'être modifié
- L'avenir du bénévolat-indemnisation des dirigeants sociaux : le groupe n'est pas favorable à l'indemnisation des dirigeants sociaux dans les instances
- Conseiller départemental en arbitrage : sur le secteur 4, il existe seulement 5 postes de CTDA dont 4 à temps plein et 1 à mi-temps. Un débat a eu lieu sur le profil du poste et les aides concernant le financement.
- Violences et incivilités : on constate une aggravation dans la plupart des districts, moyens pour combattre : plan anti-violence avec retrait de points au classement, présence d'observateurs « discrets », utilisation d'une GO PRO portée par l'arbitre à l'occasion de rencontres classées à risque ou enjeu

Réunion des 3 collèges : Présidents de Ligue, de Districts et des autres acteurs du football amateur du 7 mai à PARIS :

- Présentation des différentes modifications aux textes fédéraux pour l'AG fédérale du 18/06/22 (statuts FFF ; statuts type ligues districts ; annexe à la convention FFF/LFP : DNCG ; Règlements généraux ; annexe 1 guide sur la délivrance des licences ; statut des éducateurs ; règlements des compétitions nationales)
- Réforme des championnats Nationaux Masculins : proposition qui sera présentée à l'Assemblée Générale , proposition du 1/3/8 échelonné jusqu'en 2025/2026.
- Statut LFP : création de la société commerciale, projet de statuts de la société commerciale
- Présentation de la nouvelle loi sur le sport
- Convention FFF/ANS

Décisions

- **Décision n°1** : Présentation Projet Arbitrage

Thierry CHARBONNEL effectue une présentation du constat global.

La solution envisagée est de créer un groupement d'employeurs pour l'arbitrage en rassemblant les quatre districts auvergnats pour embaucher deux personnes sur des postes de chargés de mission d'arbitrage qui sillonneront les quatre départements.

Le Président souhaite avoir l'aval du Comité Directeur pour continuer à développer ce projet. L'ensemble des membres présents approuve le fait de continuer cette démarche.

- **Décision n°2** : Délibération par rapport à l'attribution financière aux sections sportives

SECTIONS SPORTIVES CANTAL	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Critère 8	Critère 9	Critère 10	Critère 11				
	Excellence (900) J Leroy (1000) ou Animation du territoire (500) ou Création (250)	Intervenant (Qualité)	Effectifs (Quantité)	Fidélisation	Visites médicales (non effectuées)	Foot 2000	Transport	Coût Encadrement (éducateurs payés ou non par le club support)	Réseau	Notoriété Résultats Histoire	Tenues Féminines Futsal Gymnase Spéc. Gard Bon terrain Arbitrage Formation (Avoir 5 critères sur 8)		2021-2022	2020-2021	2019-2020
	0 à 900	-200	-100	-200	-100	-100	0 à 200	200	100	100	100	Totaux	Totaux	Totaux	Totaux
Coll. Portes du Midi Maurs	500			-200				200				500	500	500	250
Coll. G. Brassens Ydes	500							200				700	700	700	700
Collège de la Ponétie Aurillac	900							200		100	100	1300	1300	1300	1300
Collège Pierre Gallery Massiac	500			-200				200				500	500	600	700
Lycée E. Duclaux Aurillac	1000		-100				200	200		100	100	1500	1500	1500	1500
Lycée Louis Mallet Saint Flour	500						200	200		100		1000	1000	1000	1000
												5500	5500	5600	5450
ATELIER FOOT															
Collège ND Maurias	200											200	200	200	200
Coll. Marcelin Boule Montsalvy	200											200	200	200	200
Coll. Blaise Pascal Saint Flour	200											0	200	200	200
												400	600	600	600

Nicolas NEUVILLE fait une présentation du mode de calcul et un retour rapide sur la situation de l'ensemble des sections sportives et ateliers foot du département.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Décision n°3** : Adoption de la péréquation sur l'arbitrage

Jean-Pierre BELARD effectue un compte-rendu de la visite menée au District de la Corrèze. Le District de l'Allier et celui du Puy de Dôme envisagent également la mise en place de la péréquation.

La mise en place de cette péréquation doit ajouter de l'équité entre les clubs et faciliter la vie de ceux-ci pour le règlement des frais d'arbitrage, conformément aux objectifs initiaux fixés à l'Assemblée Générale de Jussac en septembre 2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Décision n°4** : Validation des projets de fusion

Le Président présente les différents projets de fusion reçus :

- AS Chaudes Aigues et ES Neuvéglise
- FC Hauts de Cère et Cère FC
- AS St Poncy et US La Chapelle Laurent

Les projets sont approuvés à l'unanimité des présents.

Le Comité Directeur enregistre également la création du club de l'AS Vebret Antignac.

- **Décision n°5** : Intégration de Clément DELPEUCH dans la Commission Féminine :

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DOSSIERS DIVERS

- **Dossier n°1** : Bilan du 1^{er} mai

Jean-Pierre BELARD effectue un premier retour financier.

Pierre DUFOUR revient sur les points positifs et les points à améliorer pour la prochaine édition.

Parmi les points à améliorer, il est souligné le manque de bénévoles avant, pendant et surtout après.

870 enfants étaient présents sur le complexe de La Ponétie. Il y a eu de nombreux retours positifs des joueurs et éducateurs.

Les vainqueurs : U11F → US Sanfloraine

 U11G → Aurillac FC

 U9 → Aurillac FC

Pierre DUFOUR fait le récapitulatif de la réunion de débriefing du tournoi qui s'est tenue lundi 9 mai.

Le regret est axé sur la communication et l'absence de retour vidéo et image sur le site du District et ailleurs.

- **Dossier n°2** : Assemblée Générale du 11 juin à Murat :

aucun vœu ou question n'a été transmis par les clubs avant le 11 mai.

Organisation :

L'Assemblée Générale débutera à 14h.

La finale de la Coupe Combourieu débutera à 17h30 et la finale de la Coupe du Cantal à 20h30.

Prix des entrées au stade : Il est proposé de conserver les tarifs existants lors de la dernière édition soit 7€ plein tarif et 4€ demi-tarif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Il est envisagé de mettre plusieurs sujets à l'ordre du jour de l'A. G. : la caisse de péréquation et la réforme des championnats.

- **Dossier n°3** : Visite de la Commission Régionale de Réforme et Suivi des compétitions

Cette commission est présidée par Arsène MEYER, Président du District de Lyon et du Rhône.

11 membres siègent dans cette Commission (un représentant par District). L'objectif est de réfléchir aux architectures des championnats et d'échanger avec les représentants de clubs. Un représentant du District de Lyon et du Rhône et un représentant du District de la Haute Loire seront présents.

- **Dossier n°4** :

Groupe de travail « réforme des championnats » : Compte-rendu et propositions

Roland LOUBEYRE explique la démarche souhaitée par le Bureau du District et revient sur les raisons de la mise en place de ce groupe de travail chargé de réfléchir sur la « pyramide » de nos championnats (nombre de poules et d'équipes par division).

Les débats lors d'une réunion organisée à Murat ont été longs et ont duré plus de 3h.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité le fait de présenter plusieurs propositions lors de l'Assemblée Générale de Murat.

Le souhait est de retenir deux propositions seulement :

Proposition n°1 : statut quo par rapport à la saison 2021-2022.

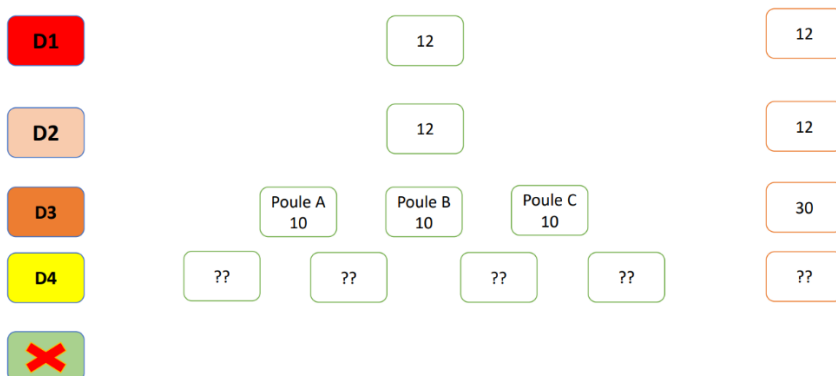
Proposition n°2 :

- Une poule de D1 à 12 équipes
- Une poule de D2 à 12 équipes
- Trois poules de D3 à 10 équipes
- Autant de poules que nécessaire en D4
- Suppression de la D5.

En cas d'adoption de la seconde proposition, la Coupe Barrès serait exclusivement réservée à la D4.

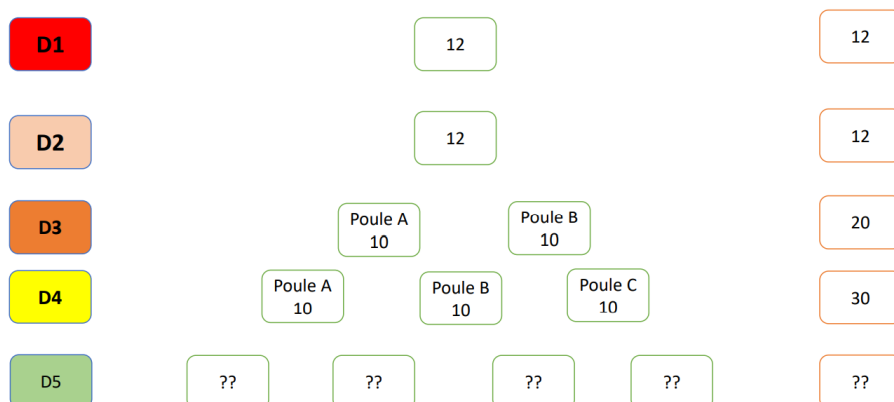
Groupe de Travail → Réforme des championnats séniors

Pyramide des compétitions → Première proposition



Groupe de Travail → Réforme des championnats séniors

Pyramide des compétitions → Quatrième proposition (Statut Quo)



Courrier de M. Sébastien Borne : Lu, remerciements.

Invitation à l'Assemblée Générale du club d'Aspre Fontanges FC : M. Jacques MAZE représentera le District.

Courrier LFA / Programme des Volontaires JO Paris 2024 : Lu, en attente d'informations complémentaires.

Courrier Région Auvergne Rhône Alpes – demande de minibus : réception du dossier et instruction de la demande en cours.

*Dates des prochains comités
directeurs*

- Lundi 30 mai 2022
- Samedi 9 juillet 2022

Agenda

- Commission des Arbitres le 23/05/2022
- Visite de la Commission Régionale de Réforme et Suivi des Compétitions le 31/05/2022